



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-5

024-2-20260312-2026_2_5-2026
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD LIMOUSIN
RÉUNION N° 7703 / 2026
Séance du 12 mars 2026

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Étaient présent(e)s

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
26/02/2026

Mesdames : CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 1

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), LARRIEUX Isabelle (absente), HYVOZ Isabelle (absente, a donné pouvoir à M.Dobbels)

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

Affectation des résultats – Budget Principal et Budgets annexes

Le Président de la collectivité reprend la présidence de la séance.

Le Président rappelle que les Comptes Financiers Uniques 2025 de la Communauté de communes Périgord-Limousin font apparaître des résultats qui doivent être repris dans les budgets de la Communauté de communes.

		B PRINCIPAL	BA TOURISME	BA ECONOMIE	BA URBANISME	BA ZAE FOUGERES
Résultats de l'exercice	Fonctionnement	1 329 237,34	-11 885,69	-4 132,83	47 711,56	0,00
	Investissement	689 712,99	11 885,69	4 132,83	-45 790,83	-1 060,00
Report 2024	Fonctionnement	2 719 544,41	-5 623,93	-23 024,76	0,00	0,00
	Investissement	-977 896,15	5 623,93	23 024,76	-1 920,73	0,00
A reporter	Fonctionnement	4 048 781,75	-17 509,62	-27 157,59	47 711,56	0,00
	Investissement	-288 183,16	17 509,62	27 157,59	-47 711,56	-1 060,00
(pour info, virements du b principal)		-815 650,48	311 614,81	213 836,11	290 199,56	
Restes à réaliser		-944 227,59	-12 487,90	-10 591,78	-85 476,84	
RESULTAT		2 816 371,00	-12 487,90	-10 591,78	-85 476,84	-1 060,00
1068 - excédents de fonct capitalisés		1 232 410,75 €			47 711,56 €	
002 - résultat de fonct reporté (excé/déf)		2 816 371,00 €	17 509,62 €	27 157,59 €		- €
001 - solde d'exécution d'invest reporté		- 288 183,16 €	17 509,62 €	27 157,59 €	- 47 711,56 €	- 1 060,00 €

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Le Président
Michel AUGEIX

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

		BA ZAE MARIMONTS	BA LOT G GUE	BA LOT LABAURIE	BA LOT NEGRONDES	BA REOMI	TOTAL
Résultats de l'exercice	Fonctionnement	0,00	0,00	316 966,63	-0,03	44 452,22	1 722 349,20
	Investissement	0,00	0,00	-326 511,39	-4 135,29	0,00	328 234,00
							0,00
Report 2024	Fonctionnement	0,00	141 134,38	69 718,29	95 352,29	337 574,31	3 334 674,99
	Investissement	0,00	-136 609,84	-793,44	-96 706,94	0,00	-1 185 278,41
							0,00
A reporter	Fonctionnement	0,00	141 134,38	386 684,92	95 352,26	382 026,53	5 057 024,19
	Investissement	0,00	-136 609,84	-327 304,83	-100 842,23	0,00	-857 044,41
<i>(pour info, virements du b principal)</i>							
	Restes à réaliser						-1 052 784,11
	RESULTAT	0,00	4 524,54	59 380,09	-5 489,97	382 026,53	3 147 195,67
	1068 - excédents de fonct capitalisés						1 280 122,31 €
	002 - résultat de fonct reporté (exc/déf)	- €	141 134,38 €	386 684,92 €	95 352,26 €	382 026,53 €	3 776 901,88 €
	001 - solde d'exécution d'invest reporté	- €	- 136 609,84 €	- 327 304,83 €	- 100 842,23 €	- €	- 857 044,41 €

Il convient de définir l'affectation des résultats pour le budget principal et les budgets annexes.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE les résultats comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 329 237.34
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 719 544.41
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	4 048 781.75
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-288 183.16
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-844 227.59
Besoin de financement F. = D. + E.	1 232 410.75
AFFECTATION =C. = G. + H.	4 048 781.75
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 232 410.75
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 816 371.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE TOURISME

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-11 885.69
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-5 623.93
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-17 509.62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	17 509.62
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-12 487.90
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	-17 509.62

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026**BUDGET ANNEXE ECONOMIE**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-4 132.83
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-23 024.76
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-27 157.59
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	27 157.59
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-10 591.78
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	-27 157.59

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE URBANISME

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	47 711.56
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	47 711.56
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-47 711.56
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-85 478.84
Besoin de financement F. = D. + E.	133 188.40
AFFECTATION = C. = G. + H.	47 711.56
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	47 711.56
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
 Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE ZAE GRAND GUE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	141 134.38
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	141 134.38
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-136 609.84
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	136 609.84
AFFECTATION =C. = G. + H.	141 134.38
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	141 134.38
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
 Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
 Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE ZAE LABAURIE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	316 966.83
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	69 718.29
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	386 684.92
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-327 304.83
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	327 304.83
AFFECTATION =C. = G. + H.	386 684.92
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	386 684.92
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE ZAE NEGRONDES

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-0.03
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	95 352.29
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	95 352.26
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-100 842.23
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	100 842.23
AFFECTATION = C. = G. + H.	95 352.26
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	95 352.26
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE ZAE MARIMONTS

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent) E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTATION = C. = G. + H.	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

- (1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Préfecture
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE ZAE FOUGERES

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0.00
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 060.00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	1 060.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_5-DE
Reçu le 17/03/2026

BUDGET ANNEXE REOMI

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	44 452.22
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	337 574.31
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	382 026.53
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0.00
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	382 026.53
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0.00	382 026.53
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

- **INTEGRE ces écritures dans les budgets primitifs 2026 à suivre**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX

